

# Comité mixte municipal-industriel de la ville de Sainte-Catherine (CMMI)



# Déroulement de la rencontre

- Contexte de la mise en place du CMMI
- Présentation des gens présents
- Présentation des objectifs, rôles et mission du CMMI
- Intérêts et besoins des entreprises
- Étapes de mise en place



# Sainte-Catherine, son territoire

- Une situation géographique enviable à 15 minutes de Montréal;
- 17 267 résidents;
- Une des densification des plus importante de la MRC du Roussillon : 1 781 habitants au km<sup>2</sup>;
- Un territoire densifié de 9.5 km<sup>2</sup> avec accès privilégié au fleuve Saint-Laurent;
- Un taux d'activité de 77,1% soit l'un des plus importants de la région;
- Une promenade riveraine de 2.7 KM le long du fleuve Saint-Laurent;
- Un environnement exceptionnel, Le RécréoParc, 7 KM de sentiers, une plage, un camping urbain et une zone nautique;





# La ville de Sainte-Catherine c'est également



Près de 300 commerces et industries;



Un parc industriel localisé au confluent d'axes de transports d'importance : l'A 30, par l'A-730, et l'A-15, les ponts Mercier et Champlain, infrastructures ferroviaires;



Un quai en eau profonde offrant un accès direct à la Voie maritime du Saint-Laurent;



Une desserte pour les marchés de l'Ontario, la côte Est américaine et l'international;



Plusieurs entreprises et installations nécessitant la présence de la Voie maritime se sont installées et ont contribué à dessiner le secteur industriel.



# Constats

Au sein de son Parc d'affaires, Sainte-Catherine compte des installations qui peuvent présenter certains des risques d'accidents industriels reliés aux activités d'élimination, de manutention et d'entreposage ainsi que le transport de matières ou marchandises dangereuses. Certaines sont également visées par le Règlement sur les urgences environnementales (RUE) et doivent prendre les mesures nécessaires pour en informer les citoyens, les entreprises, les organismes et les municipalités avoisinantes.

Il devient important de travailler à la planification et à la mise en œuvre des mesures de prévention, de préparation, d'intervention et de rétablissement dans un contexte de risque d'accidents industriels majeurs. À cet égard, la Ville de Sainte-Catherine désire mettre en place avec la participation des partenaires des entreprises concernées un comité mixte municipal-industriel (CMMI).

# Un CMMI c'est

La mise en commun de l'expertise, des responsabilités et des ressources d'un ensemble de partenaires en sécurité civile et d'entreprises pour assurer, de façon concertée, la santé et la sécurité des citoyens aux abords de sites présentant des risques d'accident industriel majeur.

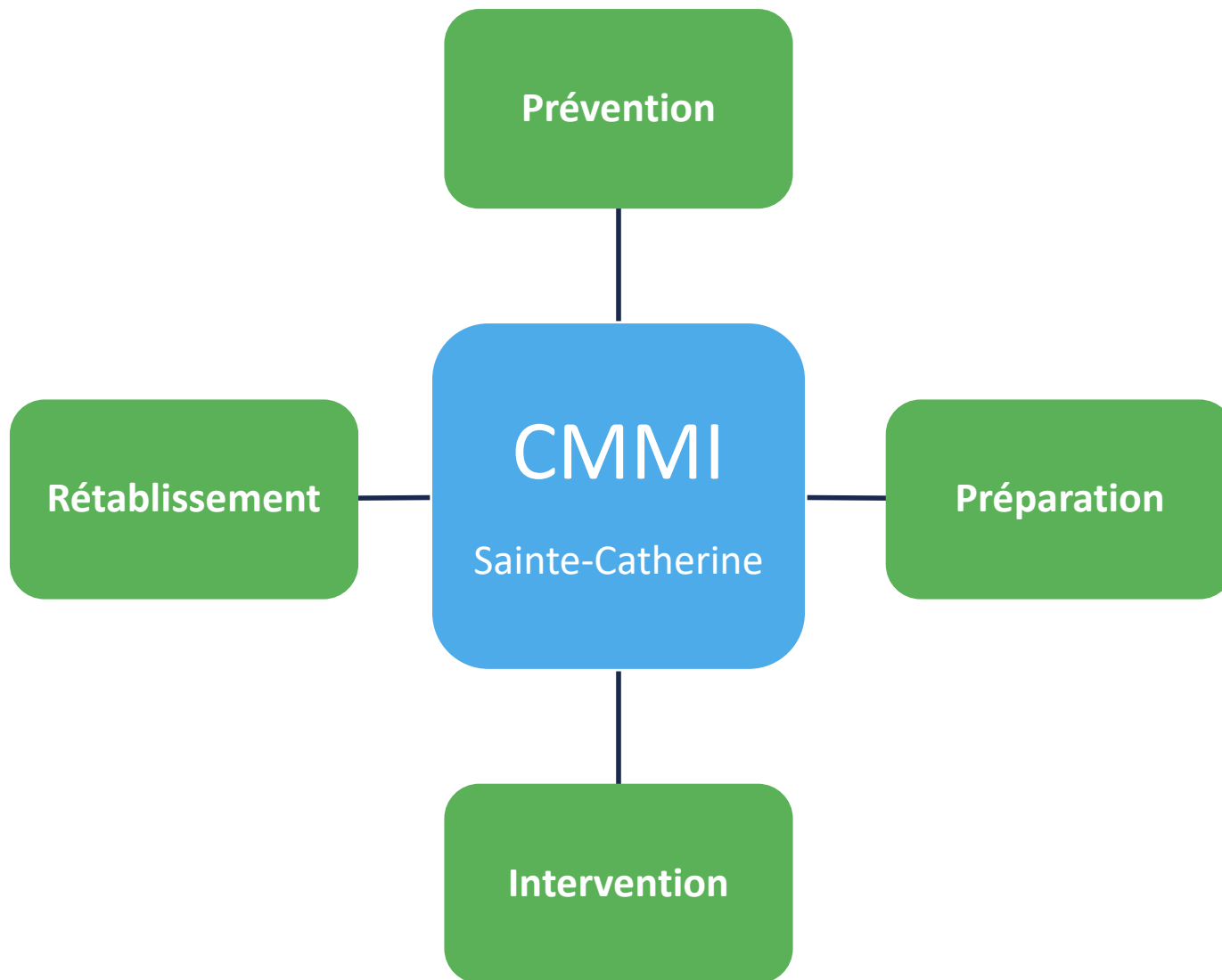
## Mission

Assurer la sécurité de la population et des travailleurs, protéger les biens et les propriétés ainsi que l'environnement et surtout susciter la confiance de la population envers les autorités publiques et les dirigeants d'entreprises.

# Les objectifs du CMMI

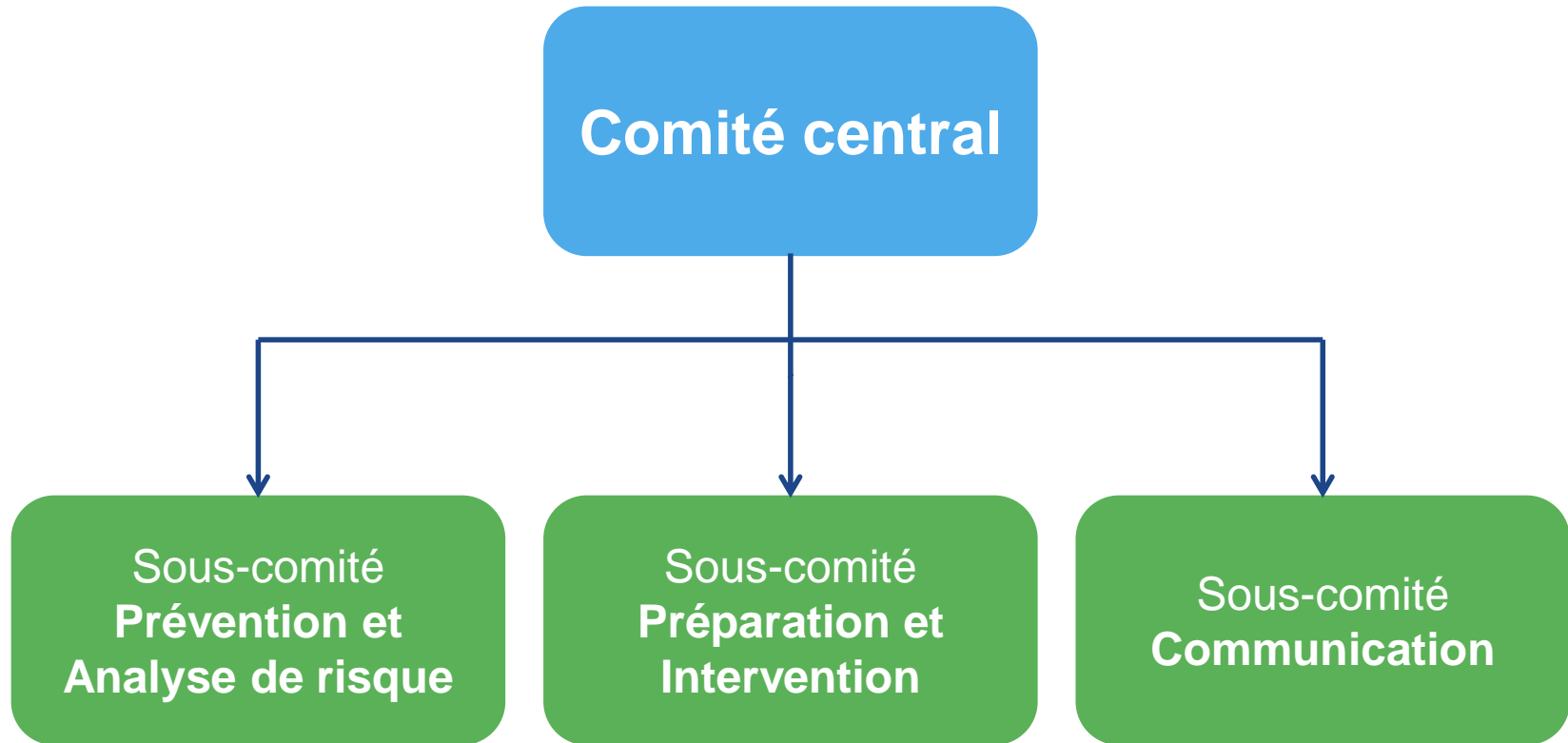
1. Identifier et réduire la probabilité d'un accident industriel majeur;
2. Un partage efficace de l'information entre les différents acteurs concernés en matière de sécurité civile dans ses quatre dimensions (prévention, préparation, intervention et rétablissement);
3. Améliorer l'efficacité de l'intervention en arrimant les plans de mesures d'urgence municipaux, industrielles et gouvernementales;
4. Soutenir un développement économique harmonieux et durable;
5. Évaluer les mesures de protection et d'atténuation supplémentaires pouvant être mises en place;
6. Élaborer une stratégie de communication des risques à la population;
7. Une gestion des risques cohérente à l'échelle régionale en matière de sécurité civile dans le respect des compétences municipales et aux services des villes liées;

# Axes d'intervention





# Fonctionnement d'un CMMI



# Mandat des sous-comités

## Prévention et analyse du risque

1. Établir un profil de vulnérabilité du territoire
2. Valider avec l'entreprise analyse de risque produite et les scénarios alternatifs
3. Identifier les mesures en place et à mettre en place pour réduire le risque
4. Approuver et transmettre l'analyse de risque au sous-comité Préparation et intervention

## Préparation et intervention

1. Arrimer les mesures d'intervention de l'entreprise et de la municipalité (Processus de mise en alerte, planification de l'intervention, coordination du site de sinistre, etc.)
2. Élaborer des scénarios minute par minute

## Communication

1. Développer un plan de communication pour informer, sensibiliser et préparer
2. Coordonner la mise en place des actions de communication (ex. : porte-à-porte, distribution de documents d'information, automate d'appels, etc.)

# Membres du CMMI

- La Ville de Sainte-Catherine (directeurs, service de communication, etc.);
- La Régie intermunicipale d'incendie de Saint-Constant/Sainte-Catherine;
- Le Service de prévention Les Berges du Roussillon;
- Les entreprises concernées;
- Les ministères et organismes œuvrant, entre autres, dans les domaines de la santé, sécurité publique, du transport et de l'environnement;
- Des représentants de citoyens

# Des bénéfices pour tous!

1. Démarche structurée et efficace adapté aux besoins de la municipalité et des entreprises;
2. Connaissance approfondie des risques d'accidents industriels;
3. Implication de plusieurs partenaires;
4. Arrimage des plans de mesures d'urgence;
5. Planification de formations pour les intervenants;
6. Amélioration de la préparation citoyenne au risque

# Échéancier

## Année 1 :

Création du Comité Central

(3 rencontres, durée environ 2 à 3 heures)

## Année 2 :

Création des 3 sous-comités

(Prévention et analyse du risque, Préparation et intervention, Communication)

Merci!

Des questions?

